



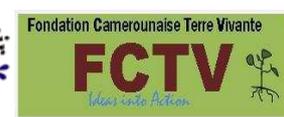
BANQUE MONDIALE

Rapport de la Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Économie Verte

L'émergence de l'économie verte : engagement civique et rôle des
acteurs publics, privés et la société civile.

Edition 2013

Douala, du 03 au 07 Juin 2013



ACDESPE

Association Camerounaise pour le Développement, l'Entraide Sociale
et la Protection de l'Environnement
Ref. N° 195/2010/RDDA/C19/BAPP

Contact: M. KENFACK NGNINTEDEM Anyssé

Tél. : (+237) 7801 7718/9619 7375

Mail : social_acdespe@yahoo.fr

Web: www.social-acdespe.over-blog.com

Adresse : s/c Maison des Jeunes de Bépanda Omnisports

BP : 1109 Douala-Cameroun

SOMMAIRE

Remerciements.....	04
Préambule.....	05
Introduction.....	07
1. La Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Economie Verte : Attentes et réalisations.....	07
1.1 La Caravane ECOPLUS.....	07
1.2 Le Forum National de l'Economie Verte.....	08
2. Etats des lieux.....	10
2.1 Contexte national.....	10
2.2 Contexte international.....	10
2.3 Enseignements pour le Cameroun.....	10
3. La place des jeunes dans le processus de transition vers une croissance verte.....	11
3.1 Contraintes et défis.....	12
3.2 Cas pratique : Gestion des emballages non bio dégradables au Cameroun.....	12
3.3 Le PRACEC : Plate forme de Réflexion pour l'Amélioration des Conditions Environnementale au Cameroun.....	13
4. Recommandations transversales relatives à la transition vers une économie verte.....	14
4.1 De manière générale.....	14
4.2 De manière spécifique.....	16
o Politique	
o Réseaux	
o Mobilité	
o Financement et encadrement des activités	
o Emplois, esprit d'entreprise et économie verte.	
5. Opportunités en matière de création de richesses et d'emplois dans un secteur clés de l'économie verte : Secteur de l'assainissement et de la gestion durable des emballages non bio dégradables au Cameroun.....	19
6. Conclusion.....	20

Remerciements

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à la Banque Mondiale, à l'ONG UN MONDE AVENIR, à la Fondation Camerounaise de la Terre Vivante, à l'ONG GREEN HORIZON, la Maison des Jeunes et de la Culture de Bépanda Omnisports, la Chambre des Commerces, d'Industrie des Mines et de l'Artisanat, l'Université de Douala, ainsi qu'au MINEPDED (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable) et au MINSANTE (Ministère de la Santé Publique) pour avoir généreusement soutenu la Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Economie Verte organisé à Douala du 03 au 07 Juin 2013. Sans leur collaboration, cet évènement historique sans précédent n'aurait pas été possible. J'aimerais également remercier les 92 universités, ONG, associations, entreprises locales qui ont acceptés notre invitation à prendre part au Forum National de l'Economie Verte. Elles ont partagés avec nous une manne de connaissances et d'expériences de terrain, encore trop souvent inexploitées, et nous ont aidés à identifier les actes politiques clés grâce auxquels le considérable potentiel de la jeunesse pourrait être valorisé de façon optimale dans le domaine du développement durable, ainsi que les domaines environnementaux prioritaires dans lesquels le développement de l'Economie Verte peut facilement être boosté.

Je tiens à remercier particulièrement Madame le Délégué Départemental du MINEPDED Wouri, Monsieur Joseph MASEND, Project Manager à la FCTV, et Fanny-Ange MATCHUM Field Officer à la FCTV pour leurs nombreux conseils qui nous ont grandement accompagnés sur le plan technique, durant l'organisation de cet évènement.

Je suis particulièrement reconnaissant envers Monsieur Serges MENANG EVOUNA, Monsieur Albert TENDO, Madame Jeanne d'Arc EDIMA, tous de la Banque Mondiale, pour avoir cru en notre projet et pour tous les efforts qu'ils ont mis en œuvre avant, pendant et après l'évènement, afin que nous ayons un soutien effectif de la Banque Mondiale.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier mes collègues, notamment Leclère DIFFO Président de Green Horizon, NANDOU TANKEU Müller Président du Club écologie-Université de Douala, Marc KAMSI Heloge Directeur de communication de l'ACDESPE qui ont œuvrés 24 heures sur 24 à la réussite de cet évènement.

Enfin, pour tous ceux qui ont participés de près ou de loin à l'organisation de cet évènement, je vous remercie.

Anyssé KENFACK NGNINTEDEM

*Président du comité d'organisation, Caravane ECOPLUS
et le Forum National de l'Economie Verte-Ed.2013
Chercheur en Economie Verte.*

Préambule

La plupart des politiques de développement et de croissance économique ont favorisé l'accumulation rapide de capital physique, financier et humain, au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessifs du capital naturel. Ces modèles de développement ont généré différentes crises à caractère économique, social et écologique qui partagent la même cause : une mauvaise allocation des ressources. L'idée d'une croissance durable généralement appelée « Economie Verte » devient dès lors une nécessité pour concilier la gestion sur la durée des ressources naturelles, la création des emplois et la production des richesses.

Le concept de l'économie verte a été défini par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) comme étant « Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (*Source : Rapport PNUE 2011, Vers une économie Verte pour un développement durable et une éradication de la pauvreté synthèse à l'intention des décideurs*). C'est dans cette perspective que l'ACDESPE (Association Camerounaise pour le Développement, l'Entraide Sociale et la Protection de l'Environnement) s'est autosaisi pour traiter du sujet « L'émergence de l'économie verte : engagement civique et rôle des acteurs publics, privés et la société civile », en vue d'apporter sa contribution à :

- Promouvoir une « autre économie », plus social, plus écologique, plus responsable, plus solidaire, plus durable.
- Dynamiser le secteur du développement des emplois verts en favorisant la rencontre des acteurs Camerounais, de plus en plus nombreux à s'intéresser à une économie verte créatrice d'emplois ruraux. Permettant une bonne valorisation des produits locaux, et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.
- L'identification des filières potentielles (types d'activités, nature des métiers, volumes des investissements, emplois prévisionnels à créer), en intégrant l'étude des risques qu'il convient de juguler.
- La création d'un cadre favorable et d'un mécanisme adapté pour faciliter la création des éco activités et des emplois verts.
- La mise en œuvre des mesures d'accompagnement en termes de formation, de financement, de management des nouveaux métiers du développement durable, de mise en place de banques de données et de projets.

Cette initiative de l'ACDESPE s'inscrit dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, (notamment l'OMD N°6, N°7 et N°8) visant « à doubler les recettes tiré de l'économie verte, pour en faire le plus grand secteur de l'économie nationale après l'Agriculture » ; elle s'inscrit également dans le cadre des objectifs de la vision 2035.

Elle ambitionne de réveiller les consciences sur cette question qui reste encore dans les tiroirs depuis la quatrième session spéciale de la conférence ministérielle africaine sur l'environnement, 15-16 septembre 2011, Mali au cour de laquelle les ministres africains de l'environnement ont déclarés : je site « Nous, Ministres africains de l'environnement, convenons qu'une économie verte devrait être marquée par des objectifs nationaux, des impératifs sociaux et économiques et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement », elle propose enfin des solutions pour le passage véritable à une économie verte, et s'intéresse particulièrement dans cette édition à la gestion des emballages non bio dégradables au Cameroun.

La méthodologie retenue par le comité d'organisation a consisté dans un premier temps à présenter le cadre réglementaire au Cameroun, l'impact du développement industrielles sur l'environnement et sur l'Homme, les expériences internationales de transition vers une économie verte et en tirant des enseignement pour le Cameroun ; puis dans un second temps, à identifier les filières particulières qui ont été analysées de manière détaillé, en raison des ambitieux programmes lancé par le Cameroun, à savoir : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'assainissement et l'épuration des rejets liquide, la gestion des déchets solides ménagers et industrielles, notamment les emballages non bio dégradables. La commission se propose d'évaluer les emplois pouvant être créés dans ces filières, et la places des jeunes en particuliers dans ce processus. Pour cela, elle a adopté une approche participative, en organisant des auditions avec plusieurs parties prenantes (Ministères, Administrations, organismes public, écoles/universités et organisations de la société civiles) à la suite des différents modules présentés, et en tenant plusieurs séances de débats internes qui ont permis d'identifiés les opportunités et les freins, et émettre des recommandations pour une transition vers une économie verte au Cameroun.

Mais avant tout, une caravane de propreté a été organisé trois jours avant, avec une centaine de volontaires, au cour de laquelle près de 5 000 bouteilles et emballages plastiques non bio dégradables ont été collectés dans les rues, les marchés et les drains, et vendu.

Introduction

Les villes sont un terreau fertile tant pour la croissance de la population mondiale que pour son développement économique. Année après année, la richesse est de plus en plus concentrée dans les villes, particulièrement dans les métropoles.

L'économie verte occupe de plus en plus une place stratégique ; il est au cœur du foisonnement et du développement des métropoles ; elle y contribue d'une manière particulièrement stratégique. Aujourd'hui, ses avantages sont d'ailleurs mieux perçus et promu par les citoyens, les gouvernements et les entreprises.

C'est là une tendance lourde : de plus en plus, les décideurs intègrent l'économie verte au cœur de la planification et du développement des villes, mais très peu d'actions concrètes sont constatées sur le terrain. c'est pour résoudre ce problème que s'est tenu à Douala, du 03 au 07 Juin 2013, la Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Economie Verte.

Les dates fixées pour cet évènement se disent mal choisi : nous l'avons planifié de façon à ce qu'il coïncide avec la semaine de l'environnement, du 30 mai au 05 Juin 2013 à Douala.

Le forum National de l'économie verte a permis à l'ensemble des participants de s'accorder sur les axes prioritaires de promotion de l'économie verte ; une série de projet innovant a été présenté, parmi lesquels les projets les plus innovent qui sont : la construction d'une usine de recyclage et de transformation de toutes sorte d'emballages non bio présenté par l'association ACDESPE, et le charbon écologique présenté par la division écologie de l'université de Douala.

1. La Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Economie Verte : Attentes et réalisations

Douala, capitale économique du Cameroun, la plus grande ville économique du Cameroun, avec près de 2 000 000 d'habitants a accueilli cette année, du 03 au 07 Juin 2013, la troisième édition de la Caravane ECOPLUS et le Forum National de l'Economie Verte. Sa position géographique et sa place dans le développement industriel du Cameroun, nous s'impose de lutter jours et nuits dans cette ville pour un développement responsable.

1.1. La Caravane ECOPLUS

Pendant trois jours, des centaines de volontaires se sont accordé entre amis, en classes et en famille pour participer pendant quelques heures à l'assainissement de la ville à travers la collecte des emballages plastiques non bio dégradables.

Le but de cette activité est depuis plus de trois ans déjà, de contribuer à l'assainissement de la ville et la promotion de l'économie verte à travers des gestes simples comme curer des caniveaux, ramasser des déchets ou encore sensibiliser les populations sur la pollution environnementale et l'impact sur la santé de l'homme. Elle a contribué cette année, et comme dans les années précédentes, à améliorer le comportement des citoyens, vis-à-vis de notre environs ; car l'économie verte comme nos dirigeants l'on souvent très mal interprété, n'est pas seulement les énergies renouvelables, le bio carburant ou les énergies alternatives, mais c'est aussi des gestes simples comme recycler des bouteilles plastiques pour en faire une source de revenu, nettoyer son environnement pour lutter contre de nombreuses maladies notamment le paludisme, le choléra etc., l'économie verte c'est aussi la promotion des éco activités.

Avec l'ensemble des volontaires mobilisé, nous avons curé plusieurs caniveaux, notamment le tronçon Ndogbong-Ndokoti, et nous avons collecté plus de 5 000 bouteilles plastiques, notamment au niveau du pont des singes à Makepe Missoke. Des sensibilisations ont également été faites au niveau des populations.



1.2. Le Forum National de l'Economie Verte

Initié pour faciliter la participation des jeunes en particulier, des acteurs publics, privés et la société civiles en générales dans le processus de promotion du développement durable et de l'économie verte ; c'est dans l'amphi 100 MBAPPE MADIBA de la faculté des sciences de l'université de Douala, que s'est tenu du 06 au 07 Juin 2013, le tout premier forum national de l'économie verte dont les objectifs était les suivants :

- Informer et sensibiliser les acteurs du développement territorial, en particulier les jeunes, les collectivités locales et les institutions, sur la thématique d'un développement responsable et écologique ;
- Favoriser les rencontres et échanges de bonnes pratiques entre Camerounais et participants étrangers ;
- Sensibiliser les principaux décideurs à l'intérêt qu'il conviendrait de porter au thème de l'économie verte comme moyen de développement local durable ;
- Attirer l'attention des populations sur les risques (maladies : paludisme, choléra, etc.) liés à la vie dans un environnement pollué.
- Mobiliser les médias étrangers implantés sur le territoire et les medias nationaux sur le sujet afin qu'ils se fassent l'écho des initiatives dans ce domaine ;
- Impliquer les bailleurs de fonds, nationaux comme internationaux (coopération décentralisées, coopérations bi et multilatérales) dans les programmes et projet de développement local intégrant l'économie verte.
- Renforcer les capacités des acteurs dans le domaine de l'économie verte.

Durant deux jours, des échanges scientifiques se sont déroulés autour du programme ci-dessous :

Jour 1			
Horaires	Modules		Facilitateurs
08h00	Accueil et enregistrement des participants		-
10h00	Mot d'ouverture du représentant de l'Université de Douala		-
10h10	Mot de Madame le délégué Départemental MINEDED Wouri		-
10h20	Mot du Président de l'ACDESPE et présentation des exposants		-
10h30	Pause café		-
11h00	Exposé 1	La réglementation : cas des textes du MINEPDED sur la gestion des emballages non bio.	Cadre MINEPDED
11h20	Exposé 2	Production des emballages non biodégradables et respect de l'environnement	Représentant ACDI-RDC
11h40	Exposé 3	Santé et Environnement	Cadre MINSANTE
12h00	Pause Déjeuner		
13h00	Exposé 4	L'entretien de l'environnement	GREEN HORIZON
13h20	Exposé 5	Emplois verts	HYSACAM
13h40	Echange	Questions-Reponses	Panel
15h00	Projection cinema		ACDESPE
17h00	Fin de la journée		
Jour 2			
Horaires	Modules		Facilitateurs
08h00	Accueil et enregistrement des participants		
10h00	Exposé 6	Du développement durable à l'économie verte	Université de Douala
10h20	Echange	Questions-réponses	Panel
10h30	Pause café		
11h00	Place aux écoles, entreprises et ONG pour leurs présentations. (présentations interactives)		Toutes les parties prenantes
13h00	Mise sur pied du GRACEC		Toutes les parties prenantes
15h00	Echange	Questions-réponses	Panel
15h30	Mot de clôture du Recteur de l'Université de Douala		-
16h00	Photo de famille + Cocktail		-
17h00	Clôture de l'atelier		-

Pour chaque thème abordé, un fondement théorique a été développé et suivi de travaux pratiques et d'échanges d'expériences. Plus particulièrement, les participants ont eu à se pencher sur les principaux concepts et définitions des politiques en vigueur sur l'environnement au Cameroun afin de définir les similitudes et les différences par rapports aux textes en vigueur dans les autres pays participant comme la République Démocratique du Congo ; notamment en matière de gestion des emballages non bio, pour permettre une élaboration de méta données permettant de passer de la définition nationale à celle internationale et, plus tard, une comparaison entre Etats.

Concernant l'exploitation des ressources administratives, la délégation régionale de la santé pour le littoral et la délégation départementale de l'environnement pour le Wouri, représenté respectivement par le Docteur KAME et monsieur KOLO ont eu à présenter aux

autres participants la situation des principales sources dans leurs différents service pour information, critique et proposition.

En guise de travail pratique, une Plate forme de Réflexion et de Concertation pour l'amélioration des conditions environnementale au Cameroun a été créée.

2. Etats des lieux

2.1. Contexte national

Le contexte national peut être considéré comme favorable à la mise en place d'une économie verte au regard de l'importance des initiatives lancées à ce jour dans les différents secteurs économiques et en particulier dans la stratégie de mobilisation des ressources hydriques, la préservation de l'environnement et des forêts, le développement des Energies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le renforcement de l'assainissement et l'épuration des rejets liquides, l'amélioration de la gestion des déchets solides et la gestion des déchets ménagers et industriels.

Ces initiatives contribueront à répondre aux besoins socio-économiques et environnementaux pressants, concernant principalement la réduction des importations des énergies fossiles, la rationalisation de la consommation d'énergie, l'atténuation de la dégradation des écosystèmes naturels du pays, le déficit national important en matière d'infrastructures d'assainissement liquide et de gestion et valorisation des déchets. Cette dynamique a été confortée par le lancement en 2011 du projet participatif pour **l'élaboration d'une politique locale de gestion des emballages non bio dégradables à Douala.**

2.2. Contexte international

L'analyse des expériences de quatre pays ayant mis en place des stratégies de transition vers une économie verte montre que les principales causes de changement de modèle de développement varient d'un pays à l'autre mais il existe 4 principaux facteurs qui ont accéléré cette transition :

- Les politiques d'atténuation de la dégradation environnementale et des émissions de Gaz à Effet de Serre.
- La crise économique et l'utilisation des investissements verts comme moyen de relance de l'économie à travers le développement des nouvelles activités industrielles vertes et des énergies alternatives génératrices de croissance et d'emplois.
- La crise énergétique et la hausse des prix des énergies fossiles importées et dont les gisements sont limités dans le temps.
- La conviction profonde de mise en place d'un nouveau modèle de développement durable basé sur le changement du comportement du citoyen, du consommateur et du marché.

2.3. Enseignements pour le Cameroun

Après comparaison des différents modèles économiques présent, ont constate avec le rapport du PNUE de 2011 mentionné plus haut, que le concept de l'économie verte recèle un potentiel de croissance durable et de création d'emplois beaucoup plus important que le modèle conventionnel. D'autre part, les Etats engagés dans ce nouveau modèle ont mis en place une stratégie nationale cohérente et intégrée à tous les secteurs économiques et sociaux. L'économie verte a été utilisée dans certains cas comme moyen

d'harmonisation des politiques sectorielles économiques permettant une déclinaison efficace au niveau des régions. Ces stratégies se sont appuyées sur un dispositif réglementaire fort et doté d'un mécanisme effectif de surveillance et de contrôle d'application et une fiscalité environnementale et énergétique adaptée.

Le passage vers l'économie verte passe aussi par l'intégration de la dimension environnementale dans l'ensemble des secteurs économiques existants et par la création d'une industrie nouvelle qui couvre les filières industrielles vertes. Le développement des financements verts (privés et publics) dédiés à l'économie verte, l'anticipation et le suivi des compétences et la création de centres nationaux d'expertise, de recherche et d'innovation dans les nouveaux métiers verts constitue la principale clé de succès de la transition verte et passe nécessairement par un engagement fort de l'Etat et du privé dans l'optique d'une vision de développement à long terme.

Si l'ensemble des opportunités évoquées ci-dessus, ajoutées aux dispositions et ouvertures internationales, peut constituer un écosystème favorable au choix de la migration vers une économie verte, il demeure essentiel d'identifier, de gérer et de maîtriser les risques liés à ce choix stratégique. Parmi les risques majeurs et les freins identifiés :

- Le Cameroun a pris des engagements pour passer à une croissance verte, mais sans la mise en place d'une stratégie globale structurante de l'Economie verte.
- L'intégration des différents programmes verts au niveau régional et local n'est pas suffisamment développée.
- Un faible accompagnement de la politique d'économie verte en matière mobilisation de financements privés dédiés, d'efforts de recherche et développement(R&D) et de valorisation de l'innovation;
- La non effectivité du cadre législatif environnemental et le manque d'incitations fiscales pour le développement des métiers verts.
- L'absence d'un programme national global et structurant de formation et de R&D pourrait engendrer des incohérences au niveau des profils métiers et des retards dans l'exécution des programmes.
- L'absence d'un véritable cadre d'accompagnement spécial des jeunes désireux de se lancer dans le développement des éco activités et la création des emplois verts.

3. La place des jeunes dans le processus de transition vers une croissance verte

Le Forum National de l'Economie Verte qui s'est tenu en Juin dernier est venu donner aux jeunes des outils et méthodes pour se lancer dans l'économie verte. Elle a également été un point de départ fort pour la mise en place des mécanismes efficaces pour un coaching durable. Il a invité la jeunesse à s'approprier des connaissances, des réflexions et des actions visant la promotion de l'économie verte.

Les jeunes constituent, en fait, les intervenants stratégiquement les plus importants dans les domaines de la Green Business. Leur implication dans les différentes politiques de développement et leur encadrement est donc essentielle. Plus encore le tout premier soulèvement sur la question des emballages non bio a été lancé en Aout 2011 par l'association ACDESPE, qui est une association de jeunes ; la première entreprise de collecte des déchets plastiques a été créée par un jeune, et c'est encore des jeunes qui

fabriquent aujourd'hui le charbon écologique et qui envisagent de créer une usine de collecte et de transformation de toute sorte d'emballages non bio. Sans leurs interventions stratégiques, il est peu probable que les initiatives en matière de développement durable réussissent ou atteignent les résultats escomptés. Il est inimaginable, par conséquent, de concevoir des programmes politiques appropriés sans se référer aux apports et ressources intellectuelles des jeunes dont la manne de connaissance et d'expérience de terrain est largement inexploité. Il est clair que les meilleures solutions ne peuvent naître que d'une concertation avec les personnes concernées en l'occurrence les jeunes, les écoles, les associations et les groupes cibles.

Considérant son statut de « Fer de lance de la nation », la jeunesse doit s'engager pour la protection de l'environnement d'abord en tant que citoyen, mais aussi en tant qu'investisseur. La jeunesse qui représente aujourd'hui plus de 70% de la population actuelle est considérée comme moteur de croissance pour le développement durable. Conscient des réalités politiques qui minent le système en place, elle ne doit pas perdre espoir ; elle doit se mobiliser d'abord pour briser la mauvaise gouvernance en place ; elle doit prendre son courage par-dessus son épaule, prendre son élan une fois, deux fois ou même dix fois pour sauter par-dessus les différents obstacles pour prendre les choses en main. De ce fait, un minimum de connaissance est nécessaire :

- Se former et s'informer sur les métiers verts (notamment la gestion des emballages non bio) ;
- Promouvoir les éco gestes et adopter des comportements écologiques ;
- Se constituer en groupes de réflexions, de prospections et d'analyse stratégiques ;
- S'approprier des textes juridiques présents ;
- Adhérer aux associations de protection de l'environnement ;
- Sensibiliser les populations sur l'importance de s'allier à une croissance verte.

3.1. Contraintes et défis

CONTRAINTES	DEFIS
1. Cadre légal : Difficulté de l'appropriation	Le renforcement de l'éducation à l'environnement auprès des jeunes
2. Politique : un faible engagement des politiques	Faible mobilisation et prise de conscience insuffisante
3. Economique : absence d'un cadre d'appui et/ou d'incitation de la jeunesse	Méconnaissance des dangers des déchets non bio sur l'environnement.

3.2. Cas pratique : Gestion des emballages non bio dégradables au Cameroun.

De plus en plus, la jeunesse s'engage en faveur de l'assainissement de l'environnement, pour accompagner les entreprises en charges de ce travail. Ils mènent des actions de plusieurs natures, notamment :

- Des campagnes d'assainissement (curage des caniveaux, nettoyage des drains, collectes de déchets, etc.),
- Causeries éducatives et sensibilisations des masses,
- Mise sur pieds des associations, clubs, groupes verts,
- Participations aux rencontres nationales et internationales sur les questions de l'environnement.

Malgré l'action des pouvoirs publics et privés à préserver notre environnement, nos villes évoluent dans un incivisme grandissant des populations ; elles deviennent de plus en plus sales, polluées et si gangrenées par des bidonvilles à la dérive. Elles ont l'air pour la

plupart abandonnées à elles-mêmes dans l'amoncellement des déchets, des détritiques et des loques humaines en pleine désespérance ; elles accumulent en leur sein tant de pourritures et de nuisances, tant de personnes et de populations livrées aux maladies endémiques et aux épidémies de toutes sortes.

Il devient impératif pour nous, de lutter sans cesse, jours et nuits face à tous ces fléaux, afin de préserver notre environnement.

3.3. Le PRACEC : Plate forme de Réflexion pour l'Amélioration des Conditions Environnementales au Cameroun.

Avant de clore le Forum, l'ensemble des membres se sont mis ensemble pour créer une plate forme environnement, la première du genre au Cameroun, pour répondre massivement aux différentes préoccupations impératives pour le passage à une véritable économie verte ; avec pour point d'appui la gouvernance urbaine et la gouvernance locale.

Les caractéristiques de base du PRACEC sont les suivantes :

OBJECTIFS DE LA MISE SUR PIEDS DU PRACEC	<p>Les objectifs du PRACEC sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration et à la prise de décision sur les questions environnementales au Cameroun, - Nouer des liens solides entre les organisations cibles en vue de constituer un lobby plus grand et mieux éclairer pour la prise de décision dans le domaine de l'environnement, - Créer une plate forme nationale de communication, de concertation, d'échange et de partage entre les experts locaux et d'ailleurs pour faire entendre leur voix sur le plan local, national et même international de façon à peser sur les décisions qui les concernent, - Mettre sur pieds un groupe de réflexion pour l'amélioration des conditions environnementales au Cameroun.
PAYS BENEFICIAIRE	Cameroun
VILLE BENEFICIAIRE DIRECTE	Douala
PUBLIC CIBLE PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants d'entreprises, - Représentants d'ONG et associations, - Bailleurs de fonds, - Experts/consultants dans les secteurs environnement et santé, - Partenaires, parrains, mécènes etc.
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Des fiches d'identifications remplies et un groupe de réflexion mis sur pieds, - Un réseau structuré mis en place, - Un plan de travail élaboré.



Membres fondateurs du PRACEC, FNEV 2013.

4. Recommandations transversales relatives à la transition vers une économie verte

4.1. De manière générale

Le forum s'est clôturé sur la formulation d'une série de recommandations à respecter à l'avenir dans les délibérations politiques concernant l'économie verte et sa plus-value dans le développement du Cameroun. Ces recommandations répondent aux principales questions jugées significatives par les participants au forum. Ces thèmes incluaient la promotion de l'économie verte, le renforcement de réseau entre membre du PRACEC et l'emménagement d'un environnement plus performant pour la création d'emplois verts et la gestion des entreprises écologiques. La mobilisation nationale en matière de gestion du développement durable doit être déclinée en une stratégie nationale de développement des filières de l'économie verte et doit veiller à mettre en œuvre les mesures suivantes :

Mesure 1 : Définir une stratégie globale de transition vers une économie verte

Elaborer une stratégie globale de développement de l'économie verte au Cameroun, intégrant les différentes stratégies et programmes sectoriels en veillant à sa déclinaison opérationnelle au niveau des régions et en priorisant les investissements dans les domaines qui favorisent la conversion écologique des secteurs économiques clés, l'efficacité énergétique et la production des énergies renouvelables de petites et moyennes tailles et en encourageant les principes de l'économie circulaire.

Mesure 2 : Développer les filières industrielles associées à l'économie verte

Le développement des filières vertes passe par un diagnostic stratégique pour identifier les nouvelles filières industrielles adaptées aux potentiels naturels et humains du Cameroun et le développement d'un programme d'actions pour le développement des PME nationales dans les filières industrielles stratégiques identifiées.

La priorité doit être donnée aux programmes nationaux de développement des énergies solaires, éoliennes (si possibles), d'assainissement liquide et de gestion des déchets solides ménagers et industriels pour capitaliser sur les investissements importants engagés dans ces secteurs en matière de création d'emplois et de développement d'expertise.

Compte tenu de l'importance du thème de l'eau dans le développement durable de l'agriculture, le PRACEC propose d'aborder dans le cadre d'une auto saisine spécifique le sujet de l'économie verte en relation avec l'eau et l'agriculture dans les prochaines rencontres.

Mesure 3 : Elaborer une stratégie d'anticipation des besoins en compétences et de développement des capacités d'innovation.

Il convient d'anticiper les besoins futurs en compétences correspondants au programme national de développement des filières industrielles vertes dans les secteurs clés de l'économie verte en coordination avec l'ensemble des partenaires sociaux, économiques et académiques, tout en intégrant la dimension régionale et locale. Cette mesure permettra de :

- Développer les filières de formation des compétences camerounaises tout en veillant à l'implication des acteurs académiques, industriels et financiers et en encourageant les initiatives de recherche-développement-innovation génératrices de brevets nationaux couvrant l'ensemble des filières industrielles de l'économie verte.

- Décliner le programme de formation et de R&D au niveau régional via un plan de mobilisation des acteurs régionaux (universités, institutions, organisations de la sociétés civiles, acteurs économiques et collectivités locales). Cette démarche participative permettra la préparation des plans régionaux de la formation sur les « métiers de la croissance verte ».

Mesure 4 : Renforcer les outils de gouvernance de la stratégie de l'Economie Verte à l'échelle nationale, régionale et locale.

Le renforcement du mode de gouvernance de la stratégie nationale de l'économie verte au niveau national, régional et local est une condition nécessaire et très capitale pour assurer la cohérence dans la mise en œuvre des orientations fixées par l'ensemble des acteurs clés du pays. Nous proposons de mettre en place un comité interministériel « Economie Verte » qui aurait pour missions de proposer les orientations stratégiques en matière d'Economie verte, d'assurer le suivi de l'exécution et l'amélioration continue des différents programmes engagés et de mesurer leurs retombées économiques, sociales et environnementales.

Mesure 5 : Développer l'éducation et la sensibilisation environnementales

La dimension environnementale doit être intégrée et renforcée dans les programmes d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux pour influencer les comportements et les futurs modes de consommation. En plus, les moyens de communication et de sensibilisation doivent être renforcés pour une meilleure mobilisation des différents acteurs.

Mesure 6 : Mettre en place des mécanismes financiers dédiés au développement de l'économie verte

- Mettre en place des mesures incitatives pour le développement des investissements privés dans les secteurs de l'économie verte notamment à travers les contrats cadres ;
- Renforcer les mécanismes de financement public-privé via des formules avantageuses pour le verdissement des différents secteurs économiques et en particulier pour le segment PME-PMI et TPE ;
- Mettre en place des mesures fiscales facilitant l'accompagnement des organisations de la société civiles désireuses de développer à travers des activités génératrice de revenu dans les métiers verts ;
- Développer un système de fiscalité environnementale.

Mesure 7 : Opérationnaliser l'arsenal juridique environnemental existant en mettant en place les instruments de contrôle et de suivi correspondants, en rendant effectif l'ensemble de l'arsenal juridique existant et en mettant en place de nouvelles lois, intégrant notamment le principe « Pollueur Payeur » et en promulguant la loi portant la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable.

Mesure 8 : Développer la dimension environnementale et le comportement sociétal

Faire de l'économie verte un levier de développement de l'entrepreneuriat et de la cohésion sociale dans les milieux urbain et ruraux. La mise en place opérationnelle d'un

dispositif de Responsabilité Sociétale et Environnementale au sein des entreprises basé sur la Charte Sociale du MINEPDED (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable) contribuera à accélérer ce processus.

Mesure 9 : Accompagner les ONG et associations œuvrant dans les domaines de l'environnement.

« Les entreprises ne sont pas les parents des associations et des ONG ; elles ont une responsabilité sociales et se doivent d'accompagner toute initiative en faveur de la société ». Les pouvoirs publics et les entreprises locales doivent reconsidérer les associations et les ONG non comme leurs enfants à qui ils donnent à manger, mais comme les acteurs important dans le processus de passage à une Economie Verte. Ils doivent de ce fait restructurer les politiques d'accompagnement existantes.

4.2. De manière spécifique

De manière pratique et spécifique, il s'agit d'intervenir directement sur les points suivants :

o Politique

La permanence de consultations et de dialogues politiques entre les membres du PRACEC, les autres ONG et les autres intervenants constitue une urgence absolue pour le changement de notre milieu de vie. Cela implique qu'il faut comprendre d'abord que les projets de développement lancés par les organismes membre du PRACEC constitue une préoccupation commune au sein de la plate forme et sont essentiellement complémentaire aux projets mis en place par les pouvoirs publics ou les autres organisations. Promouvoir le dialogue là où il y'a, pour le moment, absence ou lacune de relations entre les différents acteurs du développement dans les secteurs de la santé et de l'environnement, sera profitable à tous. De meilleurs politiques, aideront à soutenir la coopération entre l'administration, et les ONG acteurs du développement local ou développement de proximité. Une série de recommandations a été formulé pour atteindre ces objectifs :

- Il est souhaitable que les différents ministères en charge de l'environnement et de la santé jauges les meilleures pratiques spécifiques nationales et les adoptent sur le plan local.
- Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable gagnerais à mettre en place une politique solide et fiable qui vise à financer les activités non pas, par affinité parce qu'on connaît le porteur de projet, mais au regard de la pertinence et de l'importance capitale de l'activité à mener.
- L'ambassade de France en particulier et les autres ambassades en générales, présentent en terre camerounaise, doivent jouer un rôle d'acteurs et non de spectateurs ou d'observateurs face aux problèmes posé pour le développement de notre pays en particulier, et du monde en général.
- Il est important que le ministère de la santé cesse de considérer les moustiquaires imprégnés comme seule moyen de lutte et de prévention du Paludisme, mais qu'il s'intéresse aussi aux question d'assainissement qui sont très marginalisé dans leur politique de développement.
- La recherche de politiques visant à la valorisation du transfert des fonds est une composante clé du développement.

o Réseaux

Il existe des centaines de groupes sur l'étendu du territoire, pour défendre des causes multiples comme la démocratie, l'éducation, etc., mais aucun réseau n'existait jusqu'à lors pour influencer les politiques environnementales au Cameroun. Il est donc

important et voir même impératif, que la Plate forme de réflexion pour l'amélioration des conditions environnementales au Cameroun qui a été créée pendant ce forum soit soutenue.

Apprendre à connaître les organisations du PRACEC à travers le Cameroun et créer des liens entre elles ; ces deux thèmes majeurs qui étaient au centre de la création du PRACEC donnent lieu à un certain nombre de recommandations :

- Construire un réseau solide reliant les membres du PRACEC, en ligne et hors internet, pour valoriser les ressources. Les réseaux en ligne pourraient inclure : bases de données, blogs, sites et liste d'adresses e-mail ; les réseaux hors internet se composeraient de bureaux, de séminaires et de forums. La méthode préconisée pour cette constitution de réseaux est de capitaliser sur l'interactivité et la régularité des dialogues et de créer un organisme indépendant, chapeautant la plate forme. Ceci suppose la création des liens nationaux, internationaux et intergénérationnels entre groupes et individus ayant en vue les mêmes buts.
- Promouvoir des réunions entre organismes du PRACEC émanant de la même ville, mais localisées dans différentes régions du Cameroun.
- Créer une plate forme rendant accessible aux divers acteurs concernés le capital d'expertise du PRACEC.
- Créer un lien focal lors de la constitution de réseaux en rapport avec le PRACEC.
- Retenir les meilleures pratiques émergentes des activités individuelles des membres du PRACEC.
- Entrer en contact avec d'autres ONG et organisations internationales en coopérant, comme le soulignent les recommandations.
- Augmenter le nombre de partenaires entre les organisations membres du PRACEC et le secteur privé.
- Développer des méthodologies et des stratégies qui servent de lignes de conduite aux institutions pour sélectionner les représentants du PRACEC invités à prendre part aux activités au sein des institutions.

- **Mobilité**

La facilitation de mouvement est cruciale pour les échanges et le partage, pour tout projet du PRACEC en matière de développement. Prenons l'exemple d'un animateur social qui vit à Douala et qui aimerait aider à former des animateurs sociaux dans son village d'origine puis revenir à Douala - et le faire disons deux fois par trimestre. Ce type de mouvement circulaire devrait être facilité et encouragé. Le forum a donc émis à l'intention de la Banque Mondiale et des administrations concernées, notamment le ministère de l'environnement et le ministère de la santé, quelques fermes recommandations visant à faciliter le déplacement des experts sur le territoire camerounais, mais aussi dans les sous-régions en cas de nécessité.

- Tant les localités d'origine que les localités d'accueil devraient mettre en place des mesures politiques encourageant le mouvement circulaire. Les secteurs d'activités nécessitant une attention particulière comprennent, entre autres, l'appui au transport, à l'hébergement et à la restauration.
- Inciter les administrateurs locaux, à s'engager et à s'impliquer dans les cas de projet environnementaux, pour un développement local.
- Le PRACEC peut intervenir pour sensibiliser la jeunesse camerounaise aux opportunités qu'offre la green business, en vue de protéger l'environnement, créer des emplois verts et lutter contre l'oisiveté et le chômage des jeunes.

○ **Financement et encadrement des activités**

- Créer un programme local de recherche en économie verte dénommée : Sustainability Research Fund. Pour encourager et financer les recherches locales en matière de développement durable et de promotion de l'économie verte.
- L'investissement privé : un apport incontournable à la relance écologique.

Face à une pression accrue sur les fonds publics, l'apport des investisseurs privés est nécessaire afin de répondre aux besoins croissants d'investissements dans les infrastructures. Il existe déjà un écart entre les besoins en investissements dans les secteurs écologiques et le nombre de projets à financer. Il s'agit donc de s'assurer que cet écart soit réduit au travers de solutions qui relèvent non pas du *business as usual*, mais des logiques de l'économie verte.

○ **Emplois, esprit d'entreprise et économie verte.**

La création d'emplois s'impose comme un besoin impérieux au Cameroun. La création d'emplois (ou l'aide aux créateurs d'emplois) est très probablement le type de contribution le plus valable et viable que puisse apporter au Pays tout développeur, qu'il fasse parti du Pays ou non. L'ACDESPE offre des compétences ainsi que tout l'éventail de capitaux déjà mentionnées (humains, sociaux, techniques) qui peuvent aider à la création d'emplois. La plus-value de l'ACDESPE provient non seulement de la combinaison de tous ces facteurs, mais de son haut niveau d'engagement depuis plus de quatre ans déjà. Dans un autre contexte, il a fallu mener un combat au sommet, pour faire accepter l'idée qu'il existent encore des jeunes citoyens, capable d'apporter leur contribution à l'édification de notre nation ; qu'ils puissent être engagés, chargés de missions ou employés, à des postes de consultants, coéquipiers ou conseillers, par les administrations officielle travaillant dans le domaine du développement, particulièrement sur les question qui concernent l'environnement et le développement local.

C'est sur ces aspects, entre autre, que le forum a formulé les recommandations suivantes :

- Nécessité de soutenir les membres du PRACEC à la recherche d'opportunité d'emploi verts au Cameroun, en harmonisant les compétences et en fournissant une aide concrète lorsqu'un complément de formation s'avère nécessaire.
- Nécessité de s'assurer, sur base des critères d'éligibilité bien définis, que les emplois créé par les projets du PRACEC soient durables.
- Augmenter le nombre de consultants issu du PRACEC.
- Trouver des solutions pour gérer la paperasserie et les démarchent requises pour pouvoir investir dans certaines zones du Cameroun et faire part des expériences vécu aux futurs investisseurs, membres ou partenaires du PRACEC.
- Organiser des ateliers thématiques pour répondre aux problèmes présents et proposé des solutions durables pour la réduction du taux de chaumage.
- Constituer un fond dédié à l'organisation du Forum National de l'Economie Verte
- Constituer un fond dédié à la formation aux métiers verts, aux voyages d'apprentissages.
- Créé une banque de données récapitulatif des meilleurs projets de développement, lié au domaine écologique : Banque de Projets Ecologiques ;
- Transformer les ressources usées en ressources réutilisables.

5. Opportunités en matière de création de richesses et d'emplois dans un secteur clés de l'économie verte : Secteur de l'assainissement et de la gestion durable des emballages non bio dégradables au Cameroun.

Le secteur de l'assainissement et de la gestion durable des emballages non bio dégradables au Cameroun constitue un gisement important de création d'emplois verts, tant au niveau de la collecte et du tri des déchets, qu'au niveau de la réutilisation des produits de cette activités.

La création d'une usine de gestion des déchets ménagers et industriels contribuerait à la collecte des déchets ménagers et industriels, et leur élimination a adéquate. La réhabilitation des décharges existantes, et la création de nouvelles décharges contrôlées et la promotion des filières de tri, recyclage et valorisation des déchets.

L'analyse du potentiel d'emplois verts dans ce secteur, couvrant les études, la construction des réaux d'assainissement et des points de collecte, fait ressortir un chiffre de plus de 130 000 hommes années, soit plus de **10 000 emplois directs**. Nous considérons qu'une étude approfondie est nécessaire pour identifier et anticiper les besoins en compétences de toutes filières de la chaine de valeur : tri, recyclage, élimination et valorisation.

Pour une population de 1 000 000 d'habitants, avec une consommation moyenne de 34 grammes /habitants et par jour, l'on se retrouve avec un résultat théorique de 34 000 Kg par jour soit une moyenne de 12 000 Kg / jours. Ce qui montre que la quantité est important et que le marché des déchets est réalisable.

De nombreuses entreprises locales interviennent dans la propreté urbaine, mais jusqu'à présent, aucune de ces entreprises ne parvient véritablement à résoudre le problème de gestion des déchets plastiques non bio dégradables qui se retrouvent partout dans la nature du fait de leur manque de connaissances adaptés ou d'expériences dans la filière. Les fonds capté par l'Etat dans différents domaines comme la santé et l'environnement ne sont donc pas utilisé à bon escient.

Pour répondre définitivement à cette préoccupation, l'association ACDESPE a entrepris à l'issu du Forum National de l'économie Verte, une collaboration avec une entreprises suisse pour la construction d'une usine de recyclage et de transformation de toutes sorte d'emballages plastiques non bio dégradables.

Les négociations sont en cour, et le dossier projet est disponible sur simple demande auprès de l'association.

L'association ACDESPE sollicite de ce fait la participation des forces vives, de l'Etat, des entreprises citoyennes, des bailleurs de fonds et autres investisseurs pour la réussite de ce projet.

Cette démarche est d'autant plus importante que la connexion entre les différents acteurs (Administration, jeunes, bailleurs de fonds, société civiles, secteur privée etc.) s'impose désormais comme un impératif prioritaire. De plus, ce projet de construction d'une usine de transformation des emballages plastiques s'avère très bénéfique pour tous, dès lors qu'il devient sujet de discussion permanent dans le dialogue entre bailleur de fonds et créateur d'emplois, qui interviennent sur le terrain tant sur le plan local que sur le plan national.

6. Conclusion

Le Forum National de l'Economie Verte a été un point de départ fort, pour faire bouger les choses au niveau des administrations ; même si l'on a noté la non implication de plusieurs structures, de part le caractère nouveau de cette problématique qui a du mal à s'encre dans notre jargon quotidien et dans nos pratiques habituelles. Les populations et même certaines industries ne comprennent pas encore le concept d'Economie Verte, d'où la nécessité pressante pour nous d'initier de nombreuses formations sur le Développement Durable et l'Economie Verte, d'organiser des plaidoyers pour un passage effectif à la croissance verte.

Des parchemins ont été délivrés aux différents étudiants qui ont pris part à ce forum, ainsi qu'une documentation de l'association ACDESPE sur les démarches et formalités administratives de création d'entreprise au Cameroun.

En fin, nous souhaitons que toutes les organisations et structures en particulier la Banque Mondiale et l'Union Européenne qui épousent l'idée de cette initiative s'associent à nous pour une plus grande visibilité et une meilleure avancée des résultats escomptés sur le terme ; pour un meilleur suivi des politiques en places et pour des propositions nouvelles.